

Le Championnat du Centre

(Titres Régionaux Individuels)

SAISON 2010-2011

LIGUE DU CENTRE DE TENNIS DE TABLE

SAISON 2010-2011



*photos du Championnat
du Centre 2009-2010*

Le titre individuel de référence

C'est quoi le championnat du Centre

C'est la compétition qui attribue le titre de champion Régional individuel (simple et double) à partir des résultats de la saison en cours.

1/Le mode de qualification

Pour participer à cette épreuve, il faut d'abord être inscrit et participer au Critérium Fédéral où l'on cumule des points en fonction de l'échelon, de la catégorie et des résultats à chaque tour.

Les meilleurs (aux points du critérium fédéral) après 4 tours sont qualifiés pour disputer ce titre de Champion Régional.



2/ Une organisation modélisée

L'organisation sportive de l'épreuve ne prend pas en compte le mode de qualification (ordre par points du critérium fédéral) mais regroupe les meilleurs de la saison pour attribuer le titre au meilleur joueur le jour J parmi les qualifiés.

Les joueurs sont classés en fonction de leurs points classements, disputent des poules et intègrent un tableau final par élimination directe.

Les joueurs peuvent jouer dans la catégorie supérieure s'ils y sont qualifiés (1 enfant âgé de 14 ans peut être champion des -18 ans s'il est très fort).

3/ Respecter sa qualification

Cette épreuve est majeure sur le territoire régional (comme le championnat de France en France, d'Europe..., du monde...).

Il est donc important de respecter sa qualification même quand on est très fort ou que l'on a déjà gagné le titre (J.Secrétin 19 fois ch. de France en simple...).



Règlement de l'épreuve

1) Conditions de participation

- Les championnats du Centre, jeunes et seniors, sont réservés aux joueurs et joueuses de nationalité française, licenciés à la F.F.T.T.

- Un joueur ou une joueuse ne peut participer que dans sa catégorie d'âge ou dans la catégorie immédiatement supérieure.

- Obligation d'avoir participé au critérium fédéral.

- Chaque association recevra la liste des joueurs qualifiés et des remplaçants et devra confirmer l'accord des intéressés et retourner le bulletin dûment complété à l'adresse indiquée pour la date mentionnée.

- Tout qualifié ayant confirmé sa participation aux championnats, en cas de forfait, se verra infliger une pénalité financière de 15 euros (en cas de blessure ou d'événement de force majeure, le joueur devra justifier son absence par courrier avec certificat médical dans les 72h).

2) Titres attribués

Dans chaque catégorie, 4 titres de Champion du Centre sont attribués (2 en « Simple » et 2 en « Double »)

3) Qualification des joueurs en simple

- Les épreuves de simple comportent 24 qualifiés (12 joueuses en seniors dames) dans l'ordre des points accumulés lors des 4 premiers tours du critérium fédéral.

4) Déroulement sportif des simples

- Dans chaque catégorie, les joueurs(es) sont répartis en poules de 3.

- Les joueurs et joueuses seront placés dans les poules par ordre de valeur des points du Critérium fédéral sauf les joueurs de N1 (classés par ordre de valeur des points

classements, dernier classement officiel diffusé), avec la restriction suivante : deux joueurs d'une même association ne doivent pas figurer dans la même poule (si possible).

- Il y aura deux qualifiés par poule.

- Placement dans le tableau : le premier de la poule A au n° 1, celui de la poule B au n° 2, les autres premiers par tirage au sort.

- Les deuxièmes de chaque poule seront placés, par tirage au sort, dans l'autre demi-tableau de leurs premiers respectifs.

- Les tableaux se dérouleront par élimination directe jusqu'à la finale.

5) Epreuves de doubles

- Un seul double par jour dans la catégorie où le joueur est qualifié.

- Les doubles pourront être constitués de joueurs d'associations différentes qualifiés en simples.

- Le placement dans les tableaux se fera par addition des points du dernier classement officiel diffusé début janvier.

- Les tableaux se dérouleront par élimination directe jusqu'à la finale.

- Pas de double-mixte ni d'engagement avec X, ni d'engagement sur place.

6) Durée des parties

Toutes les parties en simple et en double se disputent au meilleur des cinq manches.

7) Horaire

Le juge-arbitre est chargé de déterminer les tranches horaires des épreuves. Elles seront communiquées sur la liste définitive.

Les catégories Minimes et Juniors auront lieu le samedi.

Les catégories Benjamins, Cadets et seniors auront lieu le dimanche.



Remporter 1 titre et ajouter une ligne à son palmarès en simple et en double



Des récompenses pour les 3 premiers en simple et les 2 premiers en double. Des chèques cadeaux sont attribués aux vainqueurs et une dotation financière en seniors.



Affiche spécifique de la dernière édition.

Les champions Régionaux en titre :

Benjamins (-11 ans) : Tatiana Mermet (4S Tours TT - 37)

Benjamins : Antoine Zarini (USE Avoine Beaumont - 37)

Minimes Filles (-13ans) : Léa Cellier (4S Tours TT - 37) - photo

Minimes Garçons : Lucas Moland (Ping St Jean 45 - 45)

Cadettes (-15ans) : Coline Mordelet (AMO Mer TT - 41)

Cadets : Corentin Herbé (USM Olivet TT - 45)

Juniors Filles (-18ans) : Fanny Canon (4S Tours TT - 37)

Juniors Garçons : Alexandre Mitterrand (CTT Déols - 36)

Seniors Dames : Sophie André (CMPJM Ingré - 45)

Seniors Messieurs : Nicolas Gaudelas (4S Tours TT - 37)

